



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
CANTON DE BAVANS
ARRONDISSEMENT DE
MONTBELIARD
Numéro INSEE : 25315

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 025-212503155-20260424-2025CFU_CNE-BF



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 avril 2026**

En nombre, les membres

- en exercice : 23
- présents : 19
- ayant donné procuration : 4
- ayant pris part au vote : 22

Date de convocation : 17 avril 2026

Date d'affichage de la convocation : 17 avril 2026

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle du conseil municipal, le 24 avril 2026 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain ROTH.

Etaient présents :

M. Alain ROTH - M. Laurent TOURTIER - Mme Jennifer FIGENT-CHENEY
- M. Sébastien ALZINGRE - Mme Nathalie BELZ - M. Yves BOITEUX -
Mme Isabelle BELPERIN - M. Claude BOURIOT - M. Didier COMTE -
Mme Marie-Sophie POFILET - M. Thierry GIRAUDET - M. Pascal PONZI -
Mme Christelle PIRANDA - Mme Catherine PETIT - Mme Astrid PETIT -
M. Frédéric MAURICE - M. Maxime COURVOISIER - Mme Sandrine
BURETTE - Mme Delphine GOELZER

Avaient demandé à excuser leur absence :

Mme Sonja LIBAL qui donne procuration à Isabelle BELPERIN,
M. Jean-François GOUX qui donne procuration à Didier COMTE,
M. Frédéric PERRIGUEY qui donne procuration à Pascal PONZI,
Mme Marie-Eve LOUX qui donne procuration à Nathalie BELZ.

Jennifer FIGENT-CHENEY a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : FINANCES- Approbation du CFU 2025 du budget principal de la
Commune**

Le Code Général des collectivités territoriales en son article L. 1612-12 détermine les conditions de l'arrêté des comptes de la collectivité

Le Maire, étant à l'origine du CFU présenté, quitte la salle du conseil et ne participe pas au vote.

Madame Jennifer FIGENT-CHENEY, Adjointe en charge des finances, procède à la présentation du compte financier unique 2025 du budget principal de la Commune dressé par Monsieur Alain ROTH, Maire.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de:

1° **Donner acte** au Maire de la représentation du Compte Financier Unique 2025, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement	Prévu (BP + DM)	Réalisé (titres et mandats émis)	Reste à réaliser 2025
Total dépenses	3 241 598.15 €	2 889 825.35 €	
Total recettes	3 418 380.46 €	3 247 275.00 €	
Excédent		357 449.65 €	
Déficit			
Section d'investissement	Prévu (BP + DM)	Réalisé (titres et mandats émis)	Reste à réaliser 2025
Total dépenses	1 600 822.04 €	876 312.48 €	278 184.75 €
Total recettes	1 600 822.04 €	1 192 928.61 €	327 200.00 €
Excédent		316 616.13 €	49 015.25 €
Déficit			
Total général de l'exercice	Prévu (BP + DM)	Réalisé (titres et mandats émis)	Reste à réaliser 2025
Total dépenses	4 842 420.19 €	3 766 137.83 €	278 184.75 €
Total recettes	5 019 202.50 €	4 440 203.61 €	327 200.00 €
Excédent		674 065.78 €	49 015.25 €
Déficit			
Résultat de clôture			
Résultat de clôture en fonctionnement		627 917.22 €	
Résultat de clôture en investissement		- 58 850.10 €	
Résultat de clôture 2025		569 067.12 €	

2° **Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,**

3° **Arrêter les résultats définitifs** tels que résumés ci-dessus.

Fait à l'Isle-sur-le-Doubs, le 27 avril 2026,

Délibération adoptée
Pour : 22
Contre: 0
Abstention : 0

Le Maire



Alain ROTH

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en sous-préfecture et de la publication

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 025-212503155-20260424-2025CFU_CNE-BF

Berger
Levrault